



République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE OLMETA DI CAPOCORSO

Séance du samedi 25 mai 2019

Membres en exercice : 8	Date de la convocation: 20/05/2019
Présents : 5	<i>L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mireille BONCOMPAGNI,</i>
Votants : 6	Présents : Mireille BONCOMPAGNI, Ange-Félix CARABALLO, Françoise DRAGONI, Sébastien IOZIA-VECCHIOLI, Dominique PIAZZA
Pour : 6	
Contre : 0	Représentés : Marie-José CORVI
Abstention : 0	Excusés : Sophie MARTINI
	Absents : Hélène FRATICELLI
Secrétaire de séance :	Dominique PIAZZA

DE_2019_014 - Objet : MODIFICATION DELIBERATION N°2019.002

Le Maire présente au conseil municipal la réponse de la Collectivité de Corse à la demande de subvention relative au projet d'aménagement (revêtement) d'une piste en vue de la création d'une aire de stationnement au Hameau de Poggio et d'une hélisurface.

Ce projet est supérieur au plafond des dépenses éligibles du règlement des aides aux communes au titre des amendes de police.

Le Maire propose donc de modifier le plan de financement voté par délibération n° 2019.002 du 16 février 2019, de la façon suivante :

Cette opération s'élève à 168 274,35 € HT :

Le Maire propose le plan de financement suivant :

50 % soit 84 137,00 € - ETAT – DETR

40 % soit 67 300,00 € - COLLECTIVITE DE CORSE – FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE

10 % soit 16 835,35 € - COMMUNE

TOTAL 168 274,35 € H.T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- approuve le nouveau plan de financement
- la présente délibération modifie la délibération n° 2019.002 du 16.02.2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,
Mireille BONCOMPAGNI